

Séminaire de formation de l'Institut de Défense Pénale

L'AVOCAT et LA VERITE

(Deuxième édition)

Samedi 2 Décembre 2006 à Marseille
Hôtel Sofitel Palm Beach Corniche Kennedy

Accueil et Présentation 8 h 30 : Mes Alain MOLLA et Philippe VOULAND

Matinée 9h à 13 h :

*** 1 : La vérité : exigeante ou encombrante ? Repère ou piège ?**

(Approche éthique et déontologique)

L'avocat est-il le premier juge de son client ? La vérité le concerne-t-il ? Quel accompagnement pour le déni ou le mensonge en cas de vérité accablante ?

Intervenant : **Jacques MARTIN, Avocat au Barreau de Montpellier.**
Vice Président de la Conférence de Bâtonniers.

*** 2 : Vérité (s) construite (s) : distance, coopération ou compromission ?**

(Autre Approche éthique et déontologique)

Quelle coopération à l'élaboration de quel scénario ? L'avocat mis à contribution pour construire une vérité ?
L'avocat compromis par la construction d'un mensonge ?

Intervenant : **Eric DUPOND-MORETTI, Avocat au Barreau de Lille.**

*** 3 : Vérité (s) recherchée (s) : accès à la recherche de la vérité pour l'avocat.**

(Approche juridique : évolution et état du droit positif)

Utilité des demandes des parties, réticence des juges d'instruction à perdre leur monopole, réalité du contrôle de la chambre de l'instruction, droit effectif ou illusoire ?

Intervenant : **Gaétan DI MARINO, Avocat au Barreau d'Aix en Provence.**
Professeur agrégé.

Pause déjeuner.

Après midi 14 h 15 à 17 h :

*** 4 : Vérité (s) disputée (s) : Vérités d'avocat et vérités de magistrat.
Antagonisme ?**

(Approche institutionnelle)

Magistrature auréolée du monopole de la définition de l'intérêt social ? Avocats mercenaires déconnectés des préoccupations de protection de l'ordre public ?

Intervenant : **Philippe BILGER, Avocat général à la Cour d'Appel de Paris.**

*** 5 : Vérité (s) débusquée (s) : L'avocat et l'investigation,**

(Approche juridique et prospective)

Progrès ou piège ? Évolution des droits de la défense ou transfert de la charge de la preuve ?

Egalité des armes ou accentuation de la justice à deux vitesses ?

Intervenant : **Jean Michel BRAUNSCHWEIG, Avocat au Barreau de Paris.
Ancien Président de la Commission des Règles et Usages du Conseil National des
Barreaux.**

Fin de travaux